

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

### 1 Intitulé du module 2016-2017

<b>Code</b> T.TS.S0359.E6A.F.16		<b>Professionnalité : sens et fonction</b>	
<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**10 crédits ECTS**

**Langues(s)**  
 français

Volées PT2015 - EE+TP2013  
Semaines 12 à 24  
Jeudi et/ou vendredi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

Compétence principale :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :

- 6.1. Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
- 6.2. Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
- 6.3. Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.

Compétences secondaires :

- 7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
- 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.

Objectifs :

- connaître les champs professionnels de l'animation socioculturelle (pour rappel, l'ASC couvre toutes les populations ainsi que toutes les problématiques);
- connaître les fonctions, les rôles et les savoirs des professionnels;
- être capable d'analyser l'histoire de la profession;
- être capable de commenter les méthodes d'intervention;
- être capable d'apprécier les enjeux du métier;
- être capable de critiquer le sens de l'action.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

Contenu :

Le module traite des différents champs professionnels de l'animation socioculturelle, anciens, actuels et émergents, ainsi que de leur histoire, de la fin du XXe siècle jusqu'à nos jours. Une projection dans le futur de la profession est également abordée. Les réalités romandes sont mises en perspectives avec les contextes suisse et international. La posture professionnelle et les enjeux actuels du métier seront discutés et analysés.

Les axes d'entrées dans les champs d'intervention et l'histoire de l'animation socioculturelle sont les suivants : collaborations (professionnelles, politiques et bénévoles); populations; méthodes d'intervention; fonction, rôles et savoirs des professionnels; sens donné à l'action; enjeux, recherche.

Une réflexion éthique est également abordée via un questionnement sur les valeurs de la profession.

Des éclairages spécifiques sur le droit du travail, la responsabilité ainsi que du droit pénal sont donnés.

Formes d'enseignement :

Cours ex-catedra.  
Travail en atelier.  
Visites et entretiens sur les terrains.

La participation aux cours est demandée.

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social

**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Professionalité : sens et fonction</b>	<b>2016-2017</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		

Examen oral de groupe le **vendredi 9 juin 2017 (semaine 23) et le jeudi 15 juin 2017 (semaine 24)**.  
Travail écrit de groupe à remettre pour le **jeudi 15 juin 2017 (semaine 24)**.  
Travail écrit individuel à remettre pour le **mercredi 21 juin 2017 (semaine 25)**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties d'examen qui déterminera la note.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

• Examen oral le **vendredi 8 septembre 2017 (semaine 36)**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

8	<b>Remarques</b>
	Durant la semaine 20, les étudiant-e-s suivront des cours hors EESP. Des informations plus précises à ce sujet parviendront aux étudiant-e-s.

9	<b>Bibliographie</b>
	Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :
	<b>Titre des recherches :</b>
	• Della Croce, C., Libois, J. & Mawad, R. (2011). <i>Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe</i> . Paris : L'Harmattan.
	• Tironi, Y. (2015). <i>Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu</i> . Lausanne : Haute école de travail social et de la santé - EESP.

10	<b>Enseignants</b>
	Della Croce Claudia Haunreiter Katja Henny Elisabeth Hugli Alexandre Reymond-Lechot Mireille Tironi Yuri

**Nom du responsable de module \***

TIRONI Yuri

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Gestion de projets, d'équipes et d'équipements	2016-2017
	<b>Code</b> T.TS.SO359.E10A.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS *</b> 5 crédits ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
	Volées PT2015 - EE+TP2013 Semaines 8 à 17 Jeudi et/ou vendredi		
3	<b>Prérequis</b>		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétence principale :</b> 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.		
	<b>Compétences effectives :</b> 10.1 Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation. 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère. 10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.		
	<b>Compétences secondaires :</b> 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre. 7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention. 7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention.		
	<b>Objectifs :</b> Connaître les principes et les techniques de la gestion de projet en animation socioculturelle (notamment méthodologie de projet; gestion humaine, financière et administrative). Etre capable de se positionner face aux médias, de faire connaître et de mettre en discussion l'action de l'animation socioculturelle dans la population et auprès des décideurs institutionnels et politiques. Connaître les techniques de communication, de marketing social et leurs enjeux. Etre capable d'utiliser les outils de communication électronique (multimédia, Internet) et de mesurer leur impact sur les populations concernées.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<b>Contenu :</b> Organisé autour de la méthodologie de projet en animation socioculturelle, le module traite des thèmes suivants : • Gestion de projet, comptabilité de base, recherche de fonds, techniques d'animation de groupe, gestion d'équipe et collaboration pluridisciplinaire, gestion d'équipements. • Approche de deux types de projets : les projets socioculturels et les projets audiovisuels. • Nouveaux médias et technologies d'information et de communication (TIC). • Techniques de communication et relations publiques. • Marketing social.		
	<b>Formes d'enseignement :</b> Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), activités réflexives (analyse de projet, débat), rencontre avec des professionnel-le-s (découverte et analyse d'un projet d'animation socioculturelle sur le terrain) et exercices de mise en situation (notamment réalisation d'un film vidéo de présentation d'un projet d'animation socioculturelle en sous-groupe de 3 à 4 étudiant-e-s). La réalisation du film vidéo se fera partiellement sur du temps de travail encadré et sur du temps de travail personnel (en dehors des périodes de cours). Des lectures ou des visionnements de documents audiovisuels seront conseillés, voire exigés, pour certains enseignements. Certaines activités d'apprentissage se feront à distance sur la plateforme e-learning moodle, notamment une activité blog.		

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social

**Filière :** Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2016-2017</b>
	<b>Gestion de projets, d'équipes et d'équipements</b>	

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Activités d'apprentissage individuelles et de groupe réalisées à distance dans Moodle autour du Web 2.0 et des technologies d'information et de communication (TIC) à terminer pour le **jeudi 27 avril 2017 (semaine 17)**.  
Montage vidéo et travail écrit de groupe à remettre pour le **jeudi 27 avril 2017 (semaine 17)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **jeudi 7 septembre 2017 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

**10 Enseignants**

Antoniadis André  
Baume-Schneider Elisabeth  
Della Croce Claudia  
Djahnine-Knoepfel Amina  
Grandjean Laura  
Koch Stéphane  
Lugrin Gilles  
Mean Aline  
Rochat Jean-Luc

**Nom du responsable de module \***

ANTONIADIS André

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

### 1 Intitulé du module Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle 2016-2017

<p><b>Code</b> T.TS.SO359.G1A.F.16</p> <p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
5 crédits ECTS

**Langues(s)**  
 français

Volées :  
PT2015, EE+TP2014  
Semaines 15 à 24  
Lundi et/ou mardi

### 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétence principale :**

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.

**Compétences effectives :**

- 1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation.  
 1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession.

**Compétences secondaires :**

9. Evaluer et réorienter l'action.  
 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

**Objectifs :**

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Connaître les transformations en cours, les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ du Travail social et dans celui de l'animation socioculturelle, au travers de la dimension culturelle de ce champ.
- Connaître les débats actuels dans le champ culturel et être capable de se positionner face à ces changements, notamment dans la tension entre contrôle social et émancipation.

Ce module a pour objectif principal de développer la professionnalité de l'animateur-trice dans sa fonction de "médiation", afin qu'il-elle puisse être plus à même de travailler les relations entre l'animation socioculturelle et la culture, la diffusion et la création, mais aussi promouvoir l'éducation permanente en proposant des activités diversifiées. Nous travaillerons sur la conceptualisation de l'art comme un moyen d'expression et sur le concept de culture vu à la fois comme vecteur principal des pratiques en animation socioculturelle et, à la fois en tant que capacité à proposer des réponses nouvelles à des situations existantes ou des réponses appropriées à des situations nouvelles.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

### 1 Intitulé du module Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle 2016-2017

#### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

**Contenu :**

Pour pouvoir agir avec le vecteur de la culture dans leurs pratiques, les animateurs et animatrices socioculturelles devront avoir abordé un certain nombre de concepts concernant la place de l'art dans la société, ce qui se joue entre l'oeuvre et le sujet, des postures professionnelles permettant la participation des publics.

- concepts pédagogiques : les pédagogies participatives comme modèle d'intervention pour la participation culturelle des publics;
- concepts philosophiques : une approche philosophique (pragmatiste) permettant la valorisation de l'expérience des personnes;
- concepts socioculturels : la place de l'art, l'action culturelle et le projet de l'art communautaire, les approches par la démocratisation et la démocratie culturelle;
- dispositifs et techniques de médiation culturelle : quel travail de médiation avec les publics et comment expérimenter et créer des outils pédagogiques de médiation culturelle
- concepts juridiques : apports de droit liés à la culture.

**Formes d'enseignement :**

Cours ex-cathédra  
Travail en atelier  
Travaux par groupes

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

La présence est obligatoire.

Des recherches personnelles et des lectures sur les thématiques traitées seront demandées au cours du module.

**Modalité d'évaluation :**

Travail écrit individuel portant sur les concepts théoriques abordés en philosophie de l'esthétique, à remettre pour le **lundi 26 juin 2017 (semaine 26)**. Des précisions seront données au début du module.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
  - Examen oral le **mardi 29 août 2017 (semaine 35)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

#### 8 Remarques

La liste des enseignant-e-s vous sera communiquée au début du module

#### 9 Bibliographie

Article 27. (2011). *Regards sur la médiation culturelle*. Bruxelles.

Deleuze, G. & Guattari, F. (1991). *Qu'est-ce que la philosophie*. Paris : les Editions de Minuit.

della Croce, C. (2014) Une approche par l'art dans la formation en animation socioculturelle. *Vie sociale*, 101-109.

Dewey, D. (2005). *L'art comme expérience*. Paris : Folio.

Freire, P. (2013). *Pédagogie de l'autonomie*. Toulouse : Erès.

Jonckheere de, C. (2013). Un regard sur la médiation culturelle du point de vue de la philosophie de l'esthétique, In *Regards sur la médiation culturelle à partir de Article 27 Bruxelles* (pp. 56-62). Récupéré de [http://www.article27.be/bruxelles/IMG/pdf/art27\\_synthese\\_v2014\\_ok\\_def.pdf](http://www.article27.be/bruxelles/IMG/pdf/art27_synthese_v2014_ok_def.pdf)

La Fortune, J.-M. (Dir.). (2012). *La médiation culturelle : le sens des mots et l'essence des pratiques*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

#### 10 Enseignants

Bouchard Johanne  
De Jonckheere Claude  
Della Croce Claudia  
Mermod Eric

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle</b>	<b>2016-2017</b>
---	---------------------------	---	------------------

**Nom du responsable de module \***

DELLA CROCE Claudia

**Descriptif validé le \***

15 mai 2017

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Espace public et citoyenneté		2016-2017
<b>Code</b> T.TS.SO359.G8A.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 5 Crédits ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées : PT2015-EE+TP2014 Semaines 8 à 15 Lundi et/ou mardi				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétence principale :</b> 8. Encourager et soutenir la participation.				
<b>Compétences effectives :</b> 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2. Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3. Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.				
<b>Compétence secondaire :</b> 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.				
<b>Objectifs :</b> Acquérir des connaissances quant aux concepts d'espace public, de citoyenneté et de démocratie pour penser l'action participative. Savoir les mettre en rapport avec les politiques actuelles. Connaître quelques projets mettant en oeuvre ces concepts. Connaître les méthodologies participatives et leurs principes d'application sur le terrain de l'animation socioculturelle : diagnostic de quartier, atelier citoyen, action collective, autogestion.... Connaître les fondements du droit dans les domaines suivants, en lien avec l'espace public et la citoyenneté : liberté d'expression et de manifestation, droit des associations, droit des fondations et droit des coopératives. Savoir appliquer les notions de droit enseignées.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Contenu :</b> • Citoyenneté et espace public : histoire de la démocratie et notions de philosophie politique, sociologie des mouvements sociaux, sociologie des espaces urbains, géographie urbaine. • Méthodologies participatives, outils d'organisation de dynamiques collectives. • Exemple de terrains d'intervention dans l'espace public à l'échelle de villes, quartiers, communautés ou groupes.				
<b>Formes d'enseignement :</b> Cours Ateliers Visites de terrain				

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Espace public et citoyenneté</b>	<b>2016-2017</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		

Pour la partie espace public et citoyenneté : examen oral, durant la **semaine 26, du mardi 27 au jeudi 29 juin 2017**.  
Pour la partie droit appliqué : évaluation continue (présence obligatoire et validation individuelle d'un exercice de droit appliqué).

### **Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **mardi 5 septembre 2017 (semaine 36)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

### **Autres modalités de remédiation**

8	<b>Remarques</b>
9	<b>Bibliographie</b>
10	<b>Enseignants</b>

### **Nom du responsable de module \***

JETZER Anne

### **Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

### **Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Méthodologie d'intervention en service social, techniques et outils d'intervention</b>	<b>2016-2017</b>
	<b>Code</b> T.TS.SO359.E7S.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
<b>2</b>	<b>Organisation</b>		
	<b>Crédits ECTS *</b> <b>10 crédits ECTS</b>	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
	Volées PT2015 - EE+TP2013 Semaines 8 à 24 Jeudi et/ou vendredi		
<b>3</b>	<b>Prérequis</b>		
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
<b>4</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétence principale :</b> 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.		
	<b>Compétences secondaires :</b> 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. 9. Evaluer et réorienter l'action.		
	<b>Compétences effectives :</b> 4.6 Mener un entretien professionnel (objectifs, gestion temps et espace, accord avec l'interlocuteur...) 10.2 Pouvoir documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et du contexte où elle s'insère. 10.3 Faire connaître au niveau socio-politique toute situation sociale nécessitant des changements et amélioration de l'action sociale.		
	<b>Objectifs :</b> Etre capable de mettre en pratique les bases des principales méthodes en travail social (sur le plan individuel et collectif). Etre capable d'utiliser les outils d'intervention propres au service social sur le plan relationnel et administratif (entretiens, écrits professionnels). Etre capable d'adopter une posture professionnelle valorisant les compétences des personnes.		
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<b>Contenu :</b> Les professionnels de l'action sociale ont besoin de multiples repères pour faire face aux situations complexes qui leur sont soumises. Nous aborderons ces repères dans trois grands chapitres : 1. Introduction aux approches et aux techniques, avec l'approche individualisée, le développement du pouvoir d'agir (DPA), l'approche communautaire, les techniques d'entretien et la communication. 2. Familles, sous les aspects a) du soutien et de la protection des mineurs, avec l'approche systémique, le travail social de groupe, l'évaluation des compétences et le traitement de l'information, notamment dans ses aspects juridiques. b) de la migration, avec l'approche interculturelle et par projet, les questions de contrat et d'intégration professionnelle, notamment des jeunes migrants. 3. L'adulte vieillissant et ses caractéristiques		
	Chaque chapitre présentera une introduction théorique à la thématique, les approches et les techniques pratiquées dans le champ, complétées par un exemple de pratique, abordé par un-e professionnel-le en service social.		
	<b>Modalités pédagogiques :</b> Les interventions alterneront entre un enseignement théorique et la présentation d'expériences vécues par des professionnel-le-s du service social. Les étudiant-e-s participeront également à des mises en situation leur permettant de s'exercer. Lectures - travaux personnels.		

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social  
**Filière :** Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2016-2017</b>
	<b>Méthodologie d'intervention en service social, techniques et outils d'intervention</b>	

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Une participation régulière et active des étudiant-e-s est attendue.

- Des travaux écrits seront à rendre en cours de module et compteront pour la validation;
- Examen oral le **jeudi 29 juin 2017 (semaine 26)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **jeudi 31 août 2017 (semaine 35)**.
- Travaux écrits sur les Techniques d'entretien et le TSG à remettre au plus tard le **jeudi 31 août 2017 (semaine 35)**, avant l'examen oral.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

Une bibliographie sera distribuée durant le module.

**10 Enseignants**

**Nom du responsable de module \***

LOUP AMIGUET Isabelle

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Actions spécifiques en service social	2016-2017
	<b>Code</b> T.TS.SO359.E10S.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5 crédits ECTS  Volées PT2015 - EE+TP2013 Semaines 8 à 24 Jeudi et/ou vendredi	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre  <b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétence principale :</b> 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.		
	<b>Compétences secondaires :</b> 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. 9. Evaluer et réorienter l'action.		
	<b>Compétences effectives :</b> 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. 8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée. 9.3 Prospector, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer. 10.1 Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation.		
	<b>Objectifs :</b> Utiliser différents modèles de compréhension pour expliquer les problématiques sociales par rapport : • à la délinquance; • à la santé mentale; • aux dépendances. Identifier les dispositifs légaux et institutionnels. Différencier les approches et pratiques d'intervention sociale dans ces champs et expliquer leur pertinence. Utiliser des informations pertinentes pour orienter l'intervention sociale. Transmettre des informations nécessaires à la compréhension des problématiques sociales et de l'intervention sociale. Déterminer le rôle du professionnel en service social face aux autres interlocuteurs impliqués.		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Actions spécifiques en service social</b>	<b>2016-2017</b>
----------	---------------------------	--	------------------

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Contenu :

Ce module comprend trois parties :

**1. Délinquance (et champ pénal)**

La partie sur la délinquance traite de la déviance, de la délinquance, des peines et mesures et du milieu pénitentiaire et fait le lien avec des situations spécifiques issues de la santé mentale et de la dépendance. Elle aborde des problématiques spécifiques, telles que les mesures pénales en cas de troubles psychiques, l'évaluation de la dangerosité, et les pratiques d'intervention spécifiques auprès de la population de ce champ.

**2. Santé mentale**

Cette partie du module aborde des connaissances de base indispensables à l'action auprès de personnes souffrant de troubles psychiques. Elle aborde des pistes permettant d'approcher les rapports entre troubles psychiques, difficultés sociales et désaffiliation. Les concepts de traitement, réadaptation et réhabilitation seront définis et des exemples d'intervention en matière d'appui à la défense des droits, d'entraide, d'appui aux proches et de conscientisation en matière de santé mentale seront présentés.

**3. Dépendances**

Les divers types de dépendances, la place du produit, les problèmes spécifiques rencontrés en service social, ainsi que certains modes d'action spécifiques au travail avec des personnes rencontrant des problèmes de dépendance seront abordés. La nature de ces problématiques, les contextes dans lesquels elles apparaissent, le dispositif légal et institutionnel seront présentés et travaillés. Un accent particulier sera mis sur l'orientation dans le dispositif existant ainsi que les approches spécifiques pratiquées par les services spécialisés.

Formes d'enseignement :

Cours ex-cathedra, présentation de pratiques par des professionnel-le-s de terrain.

Travail individuel.

Travail en atelier en vue de développer l'analyse et la transmission des informations.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Travail écrit à remettre pour le **jeudi 13 avril 2017 (semaine 15)**

Examen oral les **jeudi 6 et vendredi 7 juillet 2017 (semaine 27)**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 28 août 2017 (semaine 35)**

- Examen oral le **jeudi 7 septembre 2017 (semaine 36)**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

**10 Enseignants**

Bell Sarah

Charvoz Linda

De Col Jeanne

Gottignies Georges

Henny Elisabeth

Konan N'Dri Paul

Lambelet Daniel

Mc Cormick Marie

Nater Florence

Reymond Matthieu

Stucki Virginie

Tharin Ann

Vacataire1

Vacataire2

Vacataire3

Vacataire4

**Nom du responsable de module \***

CHARVOZ Linda et KONAN N'Dri Paul

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1 <b>Intitulé du module</b>	<b>Actions spécifiques en service social</b>	<b>2016-2017</b>
<i>Descriptif validé le *</i> 19 décembre 2016	<i>Descriptif validé par *</i> Philippe Beuret	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2016-2017</b>
<b>Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité</b>		

**Code**  
T.TS.SO359.G6S.F.16

**Type de formation \***

Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**

module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**

module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**

module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

<b>2</b>	<b>Organisation</b>	
	<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langues(s)</b>
	<b>10 crédits ECTS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> français

Volées :  
PT2015-EE+TP2014  
Semaines 8 à 24  
Lundi et/ou mardi

<b>3</b>	<b>Prérequis</b>	
	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre	

**Autres prérequis**

<b>4</b>	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>	
----------	--	--

**Compétence principale :**  
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

**Compétences secondaires :**  
2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.  
4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt  
5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.  
7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention

**Objectifs :**

Ce module est axé sur la connaissance et la compréhension des dispositifs socio-juridiques qui se trouvent à la base des interventions professionnelles du service social dans la lutte contre la pauvreté : politique sociale et assurances sociales, prestations sous conditions de ressources, protection des personnes et de leurs ressources, droit des étrangers et mise en oeuvre du droit. A la fin du module, les étudiant.e.s devront :

- Avoir une bonne connaissance de la politique sociale suisse et des développements en cours;
- Connaître les facteurs de risque et les trajectoires conduisant à la pauvreté;
- Connaître les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion, ainsi que l'évolution des discours relatifs à l'aide sociale;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'assurance chômage, de l'assurance invalidité, et des assurances perte de gain maternité, maladie et accident;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources;
- Connaître les règles et principes de droit les plus importants pour le service social en matière de procédure, de protection des personnes et de droit des étrangers, ainsi que leurs effets;
- Connaître les sources d'information juridique en ligne;
- Etre capable de mobiliser ces connaissances pour répondre à des questions concrètes dans des cas simples;
- Etre capable d'identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement.

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2016-2017</b>
	<b>Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité</b>	
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>	

### Contenu :

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et de conseil juridique, financier et administratif, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : solidarité familiale, prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, bourses d'étude, d'un côté ; politiques d'insertion et d'activation, de l'autre.

Il offre aux étudiant-e-s les moyens de compléter leurs connaissances en matière de protection des adultes et des enfants, de droit des étrangers, de poursuites et faillite et de procédure administrative et judiciaire. Il permet aussi d'acquérir des capacités dans la recherche en ligne de réponses socio-juridiques, y compris dans des domaines non encore étudiés.

Enfin, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>
----------	--

Validation en 3 parties :

1. Protection de l'adulte et de l'enfant, organisation judiciaire, poursuite, droit des étrangers et assurances sociales:
  - examen écrit le **lundi 24 avril 2017 (semaine 17)**.
2. Politique de lutte contre la pauvreté, dispositifs d'insertion, prestations sous conditions de ressources, positionnement professionnel :
  - examen écrit le **lundi 12 juin 2017 (semaine 24)**.
3. Information juridique :
  - examen écrit le **lundi 26 juin 2017 (semaine 26)**.

La note finale est fondée sur la somme des points acquis à chaque épreuve de validation.

### Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
  - Examen écrit le **lundi 28 août 2017 (semaine 35)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

<b>7</b>	<b>7a</b>
<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
<input type="checkbox"/> remédiation possible	<input type="checkbox"/> remédiation possible
<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

<b>8</b>	<b>Remarques</b>
----------	------------------

Voir supports de cours.

<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>
----------	----------------------

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

**Titre de la recherche :** Le gouvernement des pauvres en Suisse romande depuis la fin du XIXe siècle

**Nom(s) des chercheurs et chercheures :** Jean-Pierre Tabin, Véréna Keller, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni

**Titre de la recherche :** WORKABLE, Making capabilities work.

**Nom(s) des chercheurs et chercheures :** Jean-Michel Bonvin, Philippe Badan, Eric Moachon, Déborah Galster, Emilie Rosenstein

<b>10</b>	<b>Enseignants</b>
-----------	--------------------

**Nom du responsable de module \***

RUSSI Umberto

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Intégration sociale et scolaire		2016-2017
<b>Code</b> T.TS.SO359.E8E.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> <b>5 crédits ECTS</b>	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées PT2015 - EE+TP2013 Semaines 8 à 24 Jeudi et/ou vendredi				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétence principale :</b> 8. Encourager et soutenir la participation des personnes dans la société.				
<b>Compétences secondaires :</b> 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.				
<b>Objectifs :</b> - connaître et comprendre les modes et facteurs de socialisation et d'intégration qui fondent et orientent les pratiques éducatives; - être capable d'une réflexion éthique sur l'intervention éducative; - connaître les principes du droit qui s'appliquent aux placements institutionnels; - connaître et être capable d'orienter son action en se référant à quelques dimensions centrales de l'intervention socio-éducative; - reconnaître et être capable de distinguer les spécificités de projets d'intervention éducative, pour différentes problématiques et populations; - Connaître différents modèles théoriques d'intervention et être capable de construire des hypothèses de compréhension et d'orienter l'intervention éducative.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Contenu :</b> Une part importante du champ d'activité de l'éducation sociale est consacrée à l'intervention auprès de l'enfance, de l'adolescence et des jeunes adultes en difficultés. Le module aborde différentes facettes de l'intervention éducative (fondements, principes, méthodes et modalités), sous la forme d'apport théoriques, d'ateliers pratiques et de présentations.				
Le module est constitué de 4 thématiques :				
I. Présentation et expérimentation de quelques modèles d'intervention en TS				
II. Socialisation, éducation, intégration - rapport entre éducation et socialisation - socialisation, sociabilités et intégration - thématiques spécifiques en lien avec l'âge, le contexte institutionnel et les problématiques				
III. Eclairages de l'intervention éducative - fondements éthiques - méthodologie d'intervention en travail social (De Robertis)				
IV. Intervention en institution - fondements juridiques des mandats de placement en institutions				
<b>Formes d'enseignement :</b> Alternance de cours en auditoire et en sous-groupes, avec des parties théoriques, du temps de travail encadré et des temps d'ateliers. Présence et participation active aux cours sont demandées.				

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social

**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Intégration sociale et scolaire</b>	<b>2016-2017</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		

Examen écrit sur table (sans notes) comportant 2 parties :

- la première le **vendredi 7 avril 2017 (semaine 14)**
- la deuxième le **vendredi 23 juin 2017 (semaine 25)**

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
  - Examen écrit le **vendredi 1er septembre 2017 (semaine 35)**.
- fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

8	<b>Remarques</b>
9	<b>Bibliographie</b>

Une liste des ouvrages de référence et des lectures obligatoires sera donnée en début du module.

10	<b>Enseignants</b>
	Charvoz Linda Desrosiers Julie Gagliardi Bernadette Girardet Khedidja Guerry Sophie Henny Elisabeth Mellina Joël Mecolli Mauro Sans enseignant Vacataire1 Vacataire2

**Nom du responsable de module \***

MERCOLLI Mauro

**Descriptif validé le \***

23 janvier 2017

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

### 1 Intitulé du module 2016-2017

**Approche bio-psycho-sociale des troubles et des entraves du développement**

<p><b>Code</b> T.TS.S0359.E82E.F.16</p>	<p><b>Type de formation *</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor           <input type="checkbox"/> Master           <input type="checkbox"/> MAS           <input type="checkbox"/> EMBA           <input type="checkbox"/> DAS           <input type="checkbox"/> CAS           <input type="checkbox"/> Autres</p>
<p><b>Niveau</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module de base  <input type="checkbox"/> module d'approfondissement  <input type="checkbox"/> module avancé  <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p><b>Caractéristique</b>  <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>
<p><b>Type de module</b>  <input checked="" type="checkbox"/> module principal  <input type="checkbox"/> module lié au module principal  <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p><b>Organisation temporelle</b>  <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre  <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres  <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps  <input type="checkbox"/> semestre d'automne  <input type="checkbox"/> Autres</p>

### 2 Organisation

**Crédits ECTS \***  
**5 crédits ECTS**

**Langue(s)**  
 français

Volées PT2015 - EE+TP2013  
Semaines 9 à 23  
Jeudi et/ou vendredi

### 3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

**Autres prérequis**

### 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

**Compétence principale :**  
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.

**Objectifs :**  
 Connaître les principales théories relatives au développement de la personne, de la naissance à l'âge adulte.  
 Connaître les principaux troubles donnant lieu à une intervention socio-éducative.  
 Etre capable de mettre en lien les approches éducatives et psychologiques.  
 Etre capable de mettre de développement et troubles en relation avec le contexte socio-économique et historique.  
 Connaître les systèmes de classifications internationales (situation de handicap et troubles mentaux).

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

**Introduction à tous les étudiants :**  
 L'approche bio-psycho-sociale : une approche non réductionniste.  
 Les classifications internationales: présentation et mise en perspective en fonction du contexte socio-économique et historique.

a) **Le développement socio-cognitif et émotionnel dans une perspective de vie entière**  
 L'enfant dans son développement construit ses connaissances sur le monde et sur autrui par l'intermédiaire de ses actions et interactions avec son environnement. Les grandes étapes du développement socio-cognitif seront présentées et mises en relation au développement cognitif déjà étudié en première année. L'être humain apprend progressivement à gérer ses émotions tout en développant ses habiletés sociales. La régulation des émotions est un processus d'adaptation qui dépend fortement de l'environnement socioculturel de la personne. Un accent particulier est mis sur le développement à l'adolescence et tout au long de la vie.

b) **Les troubles du développement**  
 Les troubles présentés dans cette partie concernent aussi bien les difficultés de régulations émotionnelles comme les troubles oppositionnels ou les troubles anxieux que les troubles cognitifs comme l'autisme, les troubles des apprentissages ou le trouble du développement intellectuel.  
 Quelques éléments d'interventions auprès des enfants seront exposés notamment pour prévenir l'arrivée des troubles.

**Formes d'enseignement :**  
 Le module comporte des apports théoriques et des illustrations de situations. La plupart des cours se déroulent en demi-classe.

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social

**Filière :** Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>2016-2017</b>
	<b>Approche bio-psycho-sociale des troubles et des entraves du développement</b>	

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

Examen écrit le **vendredi 30 juin 2017 (semaine 26)** selon modalités annoncées en cours de module.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

• Examen écrit le **vendredi 8 septembre 2017 (semaine 36) de 9h à 11h30.**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

**8 Remarques**

**9 Bibliographie**

Sources issues de recherches récentes du Laboratoire de Recherche Santé-Social LaReSS de l'EESP :

- Thommen, E. (2010). *Les émotions chez l'enfant : le développement typique et atypique*. Paris : Belin.
- Thommen, E. (2007). Le développement des théories de l'esprit. In A. Blaye & P. Lemaire (Eds.), *Le développement cognitif de l'enfant* (pp. 65-94). Bruxelles : De Boeck

**Titre des recherches dirigées par Thommen Coletti Evelyne :**

- Peut-on apprendre la cognition sociale? Une étude sur une intervention ergothérapeutique auprès de jeunes enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.
- La situation des jeunes adultes atteints de Troubles Envahissants du Développement (T.E.D.) dans les structures résidentielles de Suisse romande
- L'évolution de la cognition sociale et des fonctions exécutives chez des enfants atteints d'autisme : étude longitudinale et comparative.
- L'évaluation d'une intervention ciblée sur les habiletés sociales auprès de très jeunes enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

**10 Enseignants**

Charvoz Linda  
Jeanrenaud Charlotte  
Konan N'Dri Paul  
Schovanec Josef  
Tapparel Sophie  
Tessari Veyre Aline  
Thommen Coletti Evelyne

**Nom du responsable de module \***

THOMMEN COLETTI Evelyne

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Développement cognitif et social		2016-2017
<b>Code</b> T.TS.S0359.E9E.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> <b>5 crédits ECTS</b>	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées PT2015 - EE+TP2013 Semaines 8 à 24 Jeudi et/ou vendredi				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétence principale :</b> 9. Evaluer et réorienter l'action.				
<b>Compétences secondaires :</b> 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre. 8. Encourager et soutenir la participation des personnes dans la société.				
<b>Compétences effectives :</b> 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels. 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation. 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention. 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter. 7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention. 8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 9.1 Evaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens. 9.3 Prospector, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer. 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.				
<b>Objectifs généraux d'apprentissage :</b> • Être capable d'élaborer un projet (éducatif) individualisé efficace, respectant les étapes de la méthodologie d'intervention en travail social et favorisant notamment l'autonomie et/ou l'intégration des personnes concernées. • Être capable de planifier l'évaluation de son intervention éducative (évaluation initiale, intermédiaire et finale). • Être capable de repérer les collaborations nécessaires à la mise en place d'un projet (éducatif) individualisé : collaboration avec le bénéficiaire de l'action sociale, avec sa famille, avec l'équipe éducative, avec le réseau et en interdisciplinaire; être capable d'argumenter la pertinence de ces collaborations et d'en nommer les enjeux principaux. • Être capable de nommer les valeurs, forces et limites d'un projet (éducatif) individualisé.				

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social

**Filière :** Travail social

<b>1</b>	<b>Intitulé du module</b>	<b>Développement cognitif et social</b>
<b>5</b>	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>	<b>2016-2017</b>

La mise en place de projets (éducatifs) individualisés est devenue une pratique courante dans une majorité d'établissements socio-éducatifs. Ce dispositif a vu le jour dans les années 1980, avec pour objectif principal de limiter l'emprise potentielle de l'institution sur les bénéficiaires de l'action sociale (Boutinet, 2010; Petitpierre, 2011). Il apparaît donc nécessaire d'outiller les futur-e-s éducateurs et éducatrices afin de les former à cette pratique, mais également pour leur permettre d'y poser un regard averti.

De fait, parmi les outils permettant de personnaliser l'intervention socio-éducative, de la structurer et de l'évaluer, le projet (éducatif) individualisé occupe une place de choix. Il vise la mise en oeuvre de programmes d'apprentissage efficaces, au service notamment de l'autonomie (fonctionnelle et de jugement), de l'intégration et de l'insertion des bénéficiaires de l'action sociale.

Ce module est plus particulièrement tourné vers les personnes en situation de handicap, qu'elles soient touchées par une déficience intellectuelle, physique ou sensorielle. Les outils qui y sont présentés sont toutefois transposables - de manière directe ou après quelques réajustements - à toutes les populations auxquelles les éducateurs sociaux sont confrontés : personnes toxicodépendantes, enfants et adolescents en difficulté sociale, personnes âgées, etc.

Ce module présentera ainsi les différentes étapes de la méthodologie de projet; ceci depuis l'évaluation initiale du bénéficiaire et de sa situation jusqu'à la planification de l'évaluation finale de l'intervention socio-éducative, en passant par toutes les phases de l'élaboration d'un projet (éducatif) individualisé : pose de la problématique, des hypothèses de compréhension, des objectifs généraux, des objectifs spécifiques, choix des moyens et des méthodes d'intervention/programmes d'apprentissage.

Les différents enjeux liés à la mise en place d'un projet (éducatif) individualisé seront également abordés. Parmi ces enjeux, nous relevons : les valeurs sous-jacentes à la mise en place d'un projet (valeurs qui apparaissent notamment dans les textes de référence tels que les lois, chartes, codes de déontologie, etc.); les enjeux politiques suisses, romands et plus particulièrement vaudois; les enjeux liés aux différentes collaborations; ainsi que les forces et limites du projet individualisé.

Formes d'enseignement : Les formes d'enseignement du module alterneront cours en plénière et séminaire d'intégration en groupe de 15-20 personnes.

Des témoignages de bénéficiaires et de professionnel-le-s, ainsi que des conférences seront également proposés.

<b>6</b>	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>
----------	--

Travail écrit individuel à remettre pour le **lundi 19 juin 2017 (semaine 25)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

• Travail écrit individuel à remettre le **jeudi 24 août 2017 (semaine 34)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.

<b>7</b>	<b>Modalités de remédiation *</b>	<b>7a</b>	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

<b>8</b>	<b>Remarques</b>
----------	------------------

<b>9</b>	<b>Bibliographie</b>
----------	----------------------

Bibliographie des recherches en cours :

Augmenter les opportunités et les moyens de communications chez des personnes avec une déficience intellectuelle.  
de Gremaud, G. et Tessari-Veyre, A.

Etude sur l'espace d'engagement des parents d'enfants ayant des déficiences auditives.  
de Gaucher Charles, Piéart Geneviève, Tetreault Sylvie, Gremaud Germaine.

Programme de la consultation de transition de jeunes adultes avec maladies neurodéveloppementales.  
de Thommen Coletti Evelynne, Tessari Veyre Aline.

<b>10</b>	<b>Enseignants</b>
-----------	--------------------

**Nom du responsable de module \***

MARTIN Murielle

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Santé mentale		2016-2017
<b>Code</b> T.TS.S0359.G7E.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> <b>5 crédits ECTS</b>	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées : PT2015-EE+TP2014 Semaines : 17 à 24 Lundi et/ou mardi				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétence principale :</b> 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.				
<b>Compétence secondaire :</b> 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.				
<b>Compétences effectives :</b> 8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2 Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée. 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation. 7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention. 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.				
<b>Objectifs :</b> • Etre capable de s'approprier une définition de la santé mentale permettant de s'engager dans une action. • Etre capable de repérer l'aspect limitant de ses propres représentations et les faire évoluer. • Connaître l'histoire des représentations sociales de la folie ainsi que leur influence sur les modèles de soin. • Connaître les structures psychiques les plus courantes (névroses, psychoses, états limites). • Connaître les principaux outils diagnostics et thérapeutiques de la psychologie. • Connaître le réseau d'intervention et de soutien aux personnes en souffrance psychiques (réseau d'entraide). • Développer des connaissances théoriques autour des addictions avec ou sans substance. • Faire évoluer ses représentations autour de la consommation de produits psychotropes et comprendre les différentes fonctions de ceux-ci. • Connaître la politique fédérale, les différentes approches de la question des addictions et découvrir le réseau de prise en charge à disposition des structures éducatives.				
<b>5 Contenu et formes d'enseignement *</b>				
<b>Contenu :</b> Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques.  Ce module aborde les notions de base indispensable à l'action éducative auprès de personnes qui souffrent de troubles psychiques : éléments de santé mentale et de psychopathologie, représentations de la folie, connaissance des addictions avec ou sans substance, etc.  Des intervenants du domaine médico-social présenteront les fondements de leurs actions, ainsi que les enjeux de leurs interventions. Le module sera ponctué de témoignages de personnes concernées.				

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Santé mentale</b>	<b>2016-2017</b>
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		

Présence obligatoire.  
Participation active : implication dans les mises en situation et jeux de rôle.  
Production filmée d'un spot de prévention.

Examen oral les **lundi 3 et mardi 4 juillet 2017 (semaine 27)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **lundi 4 septembre 2017 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

8	<b>Remarques</b>
9	<b>Bibliographie</b>
10	<b>Enseignants</b>

**Nom du responsable de module \***

CHARVOZ Linda

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Enjeux actualisés de l'éducation sociale	2016-2017
	<b>Code</b> T.TS.SO359.G10E.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	
	<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> 5 crédits ECTS	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
	Volées : PT 2015-EE+TP2014 Semaines 8 à 15 Lundi et/ou mardi		
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		
	<b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>		
	<b>Compétence principale :</b> 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre les informations sociales pertinentes pour les différents acteurs.		
	<b>Compétences effectives :</b> 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle. 10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.		
	<b>Compétences secondaires :</b> 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...).2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.		
	<b>Objectifs :</b> Connaître les transformations en cours dans l'éducation sociale (notamment les questions liées à la hiérarchisation des fonctions, aux nouvelles méthodes de gestion, et à la rareté des ressources) et les effets sur les pratiques. Se positionner face à ces changements, notamment dans la tension entre contrôle et émancipation. Connaître les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ de l'éducation sociale. Etre capable d'appliquer des raisonnements juridiques à des situations concrètes rencontrées en éducation sociale.		

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Enjeux actualisés de l'éducation sociale</b>	<b>2016-2017</b>
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		
	<p><b>Contenu :</b> L'action professionnelle de l'éducateur-trice social-e auprès d'usagers suppose des compétences spécifiques d'intervention, qui seront surtout développées et transmises dans d'autres modules de l'orientation. Toujours est-il que l'éducation sociale ne saurait être considérée dans le cadre d'un contexte immuable de même que l'exercice de compétences professionnelles ne se déploie pas dans un vide social. Tel est un des enjeux que l'éducateur-trice se doit aujourd'hui d'affronter.</p> <p>Sous diverses modalités (recherches empiriques centrées sur les usagers, sur les institutions, sur les professionnels; dispositifs juridiques et politiques; état de la question sur des thématiques classiques de l'éducation sociale), le fil rouge de ce module consiste dans l'examen de quelques tensions et de quelques perspectives qui caractérisent un champ professionnel divers et en évolution.</p> <p>Ce module comporte quatre parties, leur présentation ne correspond pas au déroulement temporel du module.</p> <p>1) Recherches de terrain sur l'évolution de l'éducation sociale, réalisées au sein de l'éésp ou dans d'autres sites de la HES-SO. Chaque étudiant est invité à s'inscrire à <b>deux présentations</b> parmi l'ensemble de ses recherches.</p> <p>2) L'éducation sociale à l'épreuve de quelques exemples de dispositifs politiques et juridiques récents : - Le développement du dispositif vaudois concernant la prise en charge socio-éducative; - "Droit appliqué" concernant des situations concrètes et fréquentes; responsabilité civile et pénale, droits des usagers.</p> <p>3) L'intervention en contexte, deux exemples : - autour de l'insertion socio professionnelle; - autour de la violence et de la maltraitance.</p> <p>4) Nouveaux défis (et débats) pour l'éducation sociale : - l'évolution de l'éducation sociale du point de vue de la hiérarchisation des fonctions; - les éducateurs-trices sociaux-ales à la conquête de nouveaux terrains.</p>		
6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
	<p>Examen écrit de "Droit" (sur table), le <b>mardi 11 avril 2017 (semaine 15), de 10h à 12h</b>. Rapport écrit à remettre pour le <b>mardi 25 avril 2017 (semaine 17)</b>.</p> <p><b>Modalités de répétition :</b> <u>En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :</u></p> <p>a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : • Examen écrit de "Droit" (sur table) le <b>mardi 29 août 2017 (semaine 35), de 10h à 12h</b>. • Rapport écrit à remettre pour le <b>mardi 29 août 2017 (semaine 35)</b>.</p> <p>b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.</p> <p>c) se présenter aux évaluation du module concerné l'année académique suivante.</p>		
7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)
	<b>Autres modalités de remédiation</b>		
8	<b>Remarques</b>		
9	<b>Bibliographie</b>		
	Cf. descriptifs des cours.		
10	<b>Enseignants</b>		
	<b>Nom du responsable de module *</b>		
	SPACK Annelise		
	<b>Descriptif validé le *</b>	<b>Descriptif validé par *</b>	
	19 décembre 2016	Philippe Beuret	

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social  
Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Travail de Bachelor		2016-2017
<b>Code</b> T.TS.S0359.TB.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> 15 crédits ECTS Le module Travail de Bachelor englobe deux parties : • une partie attribuée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à la réalisation et à la soutenance. • une partie de réalisation et de soutenance.	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
<b>Volée PT2015</b> Semestre de printemps 2017 et semestre d'automne 2017 <b>Volée EE2014</b> Semestre de printemps 2017 et semestre d'automne 2017 <b>Volée TP2014</b> Semestre de printemps 2017 et semestre d'automne 2017				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b>  La partie "Élaboration du projet" doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la soutenance du travail de bachelor.				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétence principale :</b> 11. Participer à une démarche de recherche.				
<b>Compétences effectives :</b> 11.2 Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche. 11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet. 11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique. 11.5 Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche. 11.6 Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche.				
<b>Objectifs :</b> Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences). Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champs professionnel. Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique,...). Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par <u>le directeur ou la directrice</u> du travail de bachelor. Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche. Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter. Développer les compétences en méthodologie de recherche. Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.				

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Travail de Bachelor</b>	<b>2016-2017</b>
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et de sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche - problématique - questions de recherches - outils de récolte de données - éthique - écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :

Séminaires thématiques (participation obligatoire).

Encadrement collectif et de groupe.

Temps personnel de travail.

6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
---	--	--	--

**Modalités d'évaluation du projet :**

**Délaï de dépôt du projet : mardi 6 juin 2017 (semaine 23).**

En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard en **semaine 34**.

Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

**Modalités de validation du travail de bachelor :**

**Délaï de dépôt du travail de bachelor : lundi 5 février 2018 (semaine 6).**

**En cas de non respect de ce délaï, la note F (échec) est attribuée.**

Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice-au directeur TB dans un délaï de **huit semaines** après la réception du protocole d'évaluation du TB.

**En cas de non respect de ce délaï, la note F (échec) est attribuée.**

**Modalité de répétition :**

**En cas de non validation du projet :**

Les étudiant-e se ré-inscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.

**En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor" :**

Le module doit être répété. Les étudiant-e-s présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délaï imparti par la durée maximale de la formation (9 semestres pour les formations à plein temps, 12 semestres pour les formations en emploi et à temps partiel) (cf. Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO : Art. 6).

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

8	<b>Remarques</b>
---	------------------

En complément du descriptif module, le "Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (Module TB 2017-2018)" est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur Myéésp.ch).

9	<b>Bibliographie</b>
---	----------------------

Les références bibliographiques sont disponibles dans le "catalogue des séminaires thématiques".

10	<b>Enseignants</b>
----	--------------------

La liste des enseignant-e-s est disponible dans le "catalogue des séminaires thématiques".

**Nom du responsable de module \***

MALATESTA Dominique et MAGALHÃES DE ALMEIDA António

**Descriptif validé le \***

22 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Formation pratique 2 PT		2016-2017
<b>Code</b> T.TS.SO359.FP2PT.F.16	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres	
<b>2 Organisation</b>				
<b>Crédits ECTS *</b> <b>30 crédits ECTS</b>	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français			
Volées PT2015-TP2013 Semestres 4 à 6 <b>Sem.4 : Printemps 2017</b> <b>Sem.5 : Automne 2017</b> <b>Sem.6 : Printemps 2018</b>				
<b>3 Prérequis</b>				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
<b>Autres prérequis</b> Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1PT.F.15)				
<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>				
<b>Compétences :</b> Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la deuxième partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également : 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société 9. Évaluer et réorienter l'action 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux				
<b>Objectifs pour la partie "terrain" :</b> Les objectifs se développent dans une logique d'alternance, dans une perspective de professionnalisation dans l'orientation choisie. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra : • Connaître le milieu institutionnel et la profession. • Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités). • Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques. • Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession. • Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation, analyse des réalités du terrain. • Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées. • Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives. • Etre capable d'évaluer ses propres interventions. • Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques de savoirs-faire et savoirs-être professionnels.				
<b>Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique :</b> Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiants des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra : • Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen de différents cadres de référence. • Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif. • Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnel. • Etre capable d'évaluer son action professionnelle. • Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail. • Etre capable de travailler, de développer une posture et une identité professionnelle. • Etre capable de se positionner dans son processus de formation. • Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle.				

## Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	<b>Intitulé du module</b>	<b>Formation pratique 2 PT</b>	<b>2016-2017</b>
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b>		

### **Contenu pour la partie "terrain" :**

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique de transformation des expériences en compétences :

- La période de FP2 devra s'effectuer dans un lieu avec une population présentant une problématique différente de celle de toute expérience préalable;
- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

- Supervision pédagogique individuelle de 10h00 attestée.

### **Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :**

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Processus de supervision effectué pour le même superviseur qu'en FP1.

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

### **Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :**

Cette partie du module, d'une part organise et prépare la période de formation pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du contrat pédagogique tripartite à partir du bilan du PF (FP1), du rapport de formation pratique (FP1) rédigé par l'étudiant et de la séance d'évaluation FP1). Rédaction d'une synthèse identifiant les acquis et besoins de formation pratique 2, ce document sera transmis au responsable de suivi de FP2 et au PF.

### **Formes d'enseignement :**

Pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

- Préparation
- Cours d'analyse de pratique pendant le stage comportant une dimension de socialisation des expériences professionnelles.
- Supervision.

Dans le cours d'analyse de pratique, les étudiants présenteront des situations professionnelles dans lesquelles, ils sont impliqués et qui les interpellent.

6	<b>Modalités d'évaluation et de validation *</b>		
---	--	--	--

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 19 al 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

### **Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :**

1. Au minimum 85 jours de stage effectifs à 100%
2. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

### **Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :**

Pendant le cours d'analyse de pratique :

1. Présentation d'au minimum une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation (cf. brochure descriptive de la FP2)

Si une interruption de la partie "terrain" intervient après 6 semaines de stages, la note F sera attribuée au module. En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

### **Modalités de répétition :**

**Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique** : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail de validation qui devra être validé au plus tard avant la fin du 6ème semestre, soit en septembre 2018.

### **Partie "terrain" : En cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module.**

Répétition du module formation pratique au semestre 8 (selon le Règlement de filière du bachelor of Arts HES-SO en travail social, art. 23 al. 3) y compris la partie "intégration".

7	<b>Modalités de remédiation *</b>	7a	<b>Modalités de remédiation (en cas de répétition) *</b>
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

## Descriptif de module

**Domaine HES-SO :** Travail social  
**Filière :** Travail social

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 2 PT** **2016-2017**

8 **Remarques**  
 Pour que la FP2 puisse être créditée le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision (2x10h00 ; FP1/FP2) effectuées et rédigées par le-la superviseur-e.

9 **Bibliographie**

10 **Enseignants**

**Nom du responsable de module \***

MERCOLLI Mauro et CSIKOS Levente

**Descriptif validé le \***

19 décembre 2016

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret